

Formation trimestre 2 : Être habilité au classement des meubles de tourisme

Toulouse

Dates et durée de la formation

Durée : 2 jours

Date(s) :

3 juin, 4 juin (nombre total d'heures de formation : 14)

Public cible

Futurs référents / suppléants classement meublés de tourisme en office de tourisme

Objectifs

Comprendre la réforme du classement

Mettre en place son dossier de candidature

Appréhender la méthodologie et la procédure de contrôle

Maîtriser les outils

Pré-requis

Intervenants

Olivia Mazue, **Cabinet Authentis**

?AUDITRICE QUALITE DEPUIS 13 ANS

? ACCOMPAGNEMENT DEMARCHE QUALITE DEPUIS 12 ANS

?SPECIALISEE EN FORMATION DES MEUBLES DEPUIS 2013

Contenu de la formation

JOUR 1 – MATIN

LES GRANDS PRINCIPES DU NOUVEAU CLASSEMENT :

Les textes qui régissent cette réforme

METTRE EN PLACE SON DOSSIER DE CANDIDATURE AUDIT

- Rédiger des mémos descriptifs efficaces
- Monter le dossier de candidature pour l'audit

JOUR 1 – APRES-MIDI

METHODES ET PROCEDURES DE LA VISITE MEUBLE (outils et documents de référence du 17/08/2010)

- Le tableau de classement

- Le guide de contrôle
- Le logiciel de classement OTF

JOUR 2 – MATIN

LA VISITE DE CONTRÔLE

- Préparer la visite
- Remplir la grille et évaluer les critères
- Réaliser deux visites : nécessité de se rendre dans deux meublés différents
- Remplir la grille et évaluer les critères

JOUR 2 – APRES-MIDI

LA VISITE DE CONTRÔLE

- Etablir le rapport de contrôle

Travail de préparation sur le dossier de candidature, action dirigée par le formateur.

Questions / Réponses

- **Nombre de personnes** : 12
- **Code action** : 21275